

Le tableau idyllique de Paul Magonette et la réalité

■ Dans son discours du 13 avril 2016, le ministre-Président Paul Magonette explique aux Wallons qu'ils ont toutes les raisons d'être optimistes quant à leur avenir. Les faits, hélas, contredisent ces paroles. Il faut dire la vérité aux Wallons.

S'il faut en croire le ministre-Président Paul Magonette (son discours sur l'état de la Wallonie du 13 avril 2016), les Wallons ont toutes les raisons d'être optimistes quant à leur avenir : la région ne vit pas aux crochets de la Flandre. Elle n'est pas à la traîne ou en retard de développement. On n'enregistre aucune surconsommation en matière de santé. Il n'y a jamais eu autant d'emplois et l'on rattrape la moyenne belge.

Les faits, hélas, s'empressent de rectifier ce tableau idyllique.

Emploi

L'emploi, d'abord. Un rapport de l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation, de prospective et de la statistique) nous révèle que de 1983 à 2015, le taux de chômage flamand a été divisé en deux, passant de 10,7 % à 5,2 %. *"En 1983, moins de trois points de pourcentage séparaient le taux de chômage le plus bas, observé en Flandre (10,7 %), et le plus élevé, observé en Wallonie (13,5 %). En 2015, l'écart entre ces deux régions a explosé, passant à sept points",* précise Béatrice Van Haepere, coordinatrice scientifique à l'Iweps.

L'Iweps s'est également penché sur les variations d'une année à l'autre du PIB/volume. On obtient ainsi, en 2015, 1,2 en Wallonie contre 1,4 en Belgique et 2,0 dans la zone euro. En 2016, la situation est de 1,2 en Wallonie, 1,5 en Belgique et 1,7 pour la zone euro. Où voit-on que la Wallonie rattrape la moyenne belge ?

PIB et exportations

Si l'on examine à présent le tableau Eurostat 2014 du PIB/habitant pour les

régions d'Europe, on remarque que, pour une moyenne de 100, Bruxelles se situe à 207, la Flandre à 120 et la Wallonie à 86. Alors qu'il a largement bénéficié des aides européennes, (30 milliards de francs belges rien que pour la période 1994-1999 dans le cadre d'Objectif 1), le Hainaut se situe à 76, alors qu'il était encore à 81 en 2003. On le voit, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser. Pour ce qui est des exportations, il n'y a pas photo avec la Flandre qui, en 2015, totalisait à elle seule 83,1 % des exportations belges, avec un chiffre de 300,6 milliards d'euros (6^e meilleure performance au sein de l'Union européenne).

Sécurité sociale

Pour ce qui est de la sécurité sociale, une récente étude du Vlaams & Neutraal Ziekenfonds (VNZ) révèle que les différences communautaires n'ont cessé de croître.

Ainsi, en 2015, les dépenses par ayant droit en Flandre s'élevaient à 2109 euros, contre 2245 en Wallonie. En 2010, l'écart était de 50 euros. Il a donc doublé en cinq ans. En ce qui concerne les contributions, elles représentaient, en 2014, 19265 euros par ayant droit en Flandre, contre 15061 en Wallonie.

On constate également une évolution pour ce qui concerne les journées d'indemnisation pour incapacité de travail ou invalidité. Alors que la différence entre la Flandre et la Wallonie était de 3,8 jours il y a cinq ans, elle est aujourd'hui de 5,7 jours.

Pour le VNZ, Flandre et Wallonie ont des approches différentes de la santé. Au Nord, on enregistre, par exemple, moins de jours d'hospitalisation et le rôle du médecin traitant en tant que

gestionnaire du dossier médical global est nettement privilégié.

Budget et enseignement

Pour Paul Magonette, sans l'enseignement et la culture, la Wallonie est eunuque. Ignore-t-il donc que c'est son parti, le PS, qui s'est opposé, en 1980, à ce que la Wallonie fusionne, à l'instar de la Flandre, les institutions régionale et communautaire ? Non seulement le gouvernement flamand réalise l'équilibre budgétaire pour 2017, mais il a conclu un accord qualifié d'historique en matière d'allocations familiales, d'enseignement et de dégraissage de l'institution provinciale.

La Wallonie et la Communauté française sont, quant à elles, en déficit budgétaire, respectivement de 300 et de 200 millions d'euros. Une situation qui risque d'handicaper fortement la mise en œuvre des réformes dans l'enseignement, dont la nécessité s'impose urgemment à la lecture du mauvais bulletin Pisa obtenu par les élèves francophones.

Avec un résultat de 483 points en lecture, la Communauté française arrive en 35^e position, soit en retrait de dix points par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (493), et loin derrière la Flandre qui, avec 511 points, se classe 10^e. En mathématiques, les élèves francophones se situent dans la moyenne de l'OCDE (493), avec un score de 489 points, mais ici aussi loin derrière la Flandre (521). Pour les sciences, la Communauté française obtient un résultat de 485 points, en léger retrait par rapport à la moyenne de l'OCDE (493).

Quant aux révélations faites sur l'intercommunale Publifin, elles viennent réveiller le souvenir des sombres années marquées par les "affaires".

La Flandre est devenue une nation

Il est une autre vérité que Paul Magonette ne dit pas au peuple wallon : c'est que la Flandre est devenue une nation et que rien ni personne ne pourra l'empêcher, via la légitimité de son parlement, de proclamer unilatéralement son indépendance. Il suffit tout simplement qu'une majorité absolue se dessine dans ce sens.

L'hypothèse de la scission de la Belgi-

JULES GHEUDE
Essayiste politique.

**Il est une autre
vérité que Paul
Magnette ne dit pas
au peuple wallon :
c'est que la Flandre
est devenue
une nation et que
rien ni personne ne
pourra l'empêcher,
via la légitimité
de son parlement,
de proclamer
unilatéralement
son indépendance.**

que n'a rien de fantaisiste. Feu Xavier Mabille, le président du CRISP, dont la sagesse était unanimement reconnue, écrivait en 2007 : *"Hypothèse dont je dis depuis longtemps qu'il ne faut en aucun cas l'exclure."*

Dire la vérité aux Wallons, c'est aussi leur dire que ni une Wallonie indépendante ni un Etat wallo-bruxellois ne seraient des options d'avenir réalistes et viables. Tous les sondages indiquent qu'une large majorité de Bruxellois francophones privilégient un statut autonome en cas de disparition de la Belgique. On sait aussi, chiffres à l'appui (voir l'analyse de Jules Gazon, professeur d'économie émérite de l'ULg), qu'une Wallonie indépendante se trouverait dans une situation budgétaire infernale, comparable à celle de la Grèce en

2009. Bain de sang
social garanti !

*"J'ai la conviction
que seule la prise en
charge par un pays
comme la France peut assurer l'avenir
à vos trois à quatre millions de Wal-
lons",* avait confié le président fran-
çais Charles de Gaulle au professeur
Robert Liénard de l'Université de
Louvain.

Le fait est que la Constitution fran-
çaise est d'une grande souplesse et
qu'elle pourrait aisément garantir un
statut particulier à la Wallonie. Quant
à l'impact budgétaire, il serait, au sein
de l'Hexagone, marginal. Comme
l'explique Jules Gazon : *"Le PIB de la
France augmentée de la Wallonie serait
égal à 24 fois le PIB wallon. L'amplitude
des effets en termes de déficit public et
de dette publique par rapport au PIB se-
rait donc divisée par 24."*